

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Autorisation environnementale

Installation soumise à autorisation administrative au titre du code de l'environnement dans le domaine de l'eau

Une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Foncière du Rhin pour le projet de lotissement « Le Riederberg » à Soufflenheim.

L'enquête, d'une durée de 30 jours minimum, se déroulera du 02 décembre 2021 au 05 janvier 2022 inclus, en mairie de Soufflenheim.

La décision susceptible d'intervenir au terme de l'enquête est un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale pour l'installation soumise à autorisation administrative dans le domaine de l'eau assortie du respect de prescriptions ou portant refus d'autorisation environnementale.

Le président du tribunal administratif de Strasbourg a désigné monsieur Mohamed TEFIFEHA, avocat à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique est assorti d'un document d'incidences non soumis à l'avis de l'autorité environnementale .

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête relatif à ce projet pourra être consulté par le public :

- en version dématérialisée sur un poste informatique dédié ainsi qu'en version papier à la mairie de Soufflenheim, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse électronique suivante :

<https://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/LSE-Loi-sur-l-Eau-Secheresse/Installations-soumises-a-autorisation/Communes-S-T-U> sous la rubrique Commune de Soufflenheim : Lotissement Le Riederberg.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Soufflenheim aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Soufflenheim – 15 Grand Rue – 67620 SOUFFLENHEIM,
- par voie électronique sur l'adresse mail dédiée : pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr en mentionnant comme objet « *Enquête publique – Projet de lotissement « Le Riederberg » à Soufflenheim* ».

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou reçues par le commissaire enquêteur pendant les permanences prévues ci-dessous sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par le public au commissaire enquêteur sur l'adresse mail dédiée seront accessibles sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à la même adresse que celle citée supra pour le dossier.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et ses propositions en mairie de Soufflenheim aux jours et heures suivants :

- Lundi 06 décembre 2021 – De 14 h 00 à 17 h 00
- Lundi 13 décembre 2021 – De 14 h 00 à 17 h 00
- Jeudi 16 décembre 2021 – De 14 h 00 à 17 h 00

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport papier et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Soufflenheim, à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n° 104) et par voie dématérialisée sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin, cité ci-dessus, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations pourront être demandées auprès de monsieur Pierre-Yves RIETSCH, responsable du projet de lotissement « Le Riederberg » à Soufflenheim auprès de la Foncière du Rhin :

- soit par courrier à son attention : 09 place Kléber – 67000 STRASBOURG,
- soit par téléphone : 06 12 55 09 47,
- soit par courriel : py.rietsch@foncieredurhin.com

Des informations relatives à l'enquête pourront être également consultées sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

* * *